



... UNE SEMAINE POUR CHOISIR !

PASS

métiers

UN STAGE POUR
DÉCOUVRIR L'ENTREPRISE

+ d'infos sur :

www.apprentissage-nouvelle-aquitaine.info

Votre correspondant PASS'métiers

Charente : Christine MASSONNAUD - Tél. 05 45 67 49 81 - christine.massonnaud@charente.chambagri.fr

Charente-Maritime : Rachel PONS - Tél. 05 46 50 45 00 - apprentissage@charente-maritime.chambagri.fr

Corrèze : Céline GENESTE - Tél. 05 55 21 55 62 - celine.geneste@correze.chambagri.fr

Creuse : Patrick LE GOUX - Tél. 05 55 61 50 00 - patrick.legoux@creuse.chambagri.fr

Dordogne : Magali VILLEMUR - Tél. 05 53 35 88 48 - magali.villemur@dordogne.chambagri.fr

Gironde : Anne-Marie FRADIN - Tél. 05 56 79 64 25 - apprentissage@gironde.chambagri.fr

Landes : Christine PASSICOS - Tél. 05 58 85 45 40 - formation@landes.chambagri.fr

Lot-et-Garonne : Sabine SAUDOVER - Tél. 05 53 77 83 97 - sabine.saudoyer@ca47.fr

Pyénées-Atlantiques : Jean-Claude ALBERT - Tél. 05 59 80 69 81 - jc.albert@pa.chambagri.fr

Deux-Sèvres : Brigitte BLAUD - Tél. 05 49 77 15 15 - apprentissage@deux-sevres.chambagri.fr

Vienne : Murielle HALOUA - Tél. 05 49 44 75 47 - murielle.haloua@vienne.chambagri.fr

Haute-Vienne : Corinne MALLEFOND - Tél. 05 87 50 42 35 - corinne.mallefond@haute-vienne.chambagri.fr

Conception-crétation : creative mood - Photos : Chambres d'agriculture d'Aquitaine, de Pyrénées-Atlantiques, du Tarn et de Vendée, Michèle Galbo.

PASS

métiers

dans l'agriculture



UN STAGE POUR
DÉCOUVRIR L'ENTREPRISE

Région
Nouvelle-
Aquitaine

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

PASS MÉTIERS

UN STAGE POUR
DÉCOUVRIR L'ENTREPRISE

Tu fais encore des études, tu te poses des questions sur des métiers que tu aimerais mieux connaître, sur ton avenir professionnel ?

Nous avons une méga proposition à te faire : un stage de découverte dans l'entreprise de ton choix !

UNE POSSIBILITÉ POUR TOI INCROYABLE...

- D'approcher le monde du travail de très près.
- De faire le tri des métiers qui te plaisent ou te plaisent moins.
- De te montrer sous ton meilleur jour pour **signer un contrat d'apprentissage** quand le moment sera venu.
- De commencer à **travailler** ton projet professionnel.



IL TE FAUT TROUVER UNE ENTREPRISE !

- **Fais jouer ton réseau** : regarde bien autour de toi, il y a sûrement des proches qui peuvent te donner des « bonnes adresses ».
- **Appelle** la Chambre d'Agriculture, nos conseillers répondront à tes questions.



IL TE FAUT PASSER PAR PLUSIEURS ÉTAPES INDISPENSABLES

- Dès que tu as trouvé ton entreprise, la Chambre d'Agriculture valide la mise en œuvre de **PASS'métiers** en établissant la convention de stage.
- Tu remplis la convention avec l'**entreprise** et la signe en 3 exemplaires (ou tu la fais signer par tes parents si tu es mineur).
- Tu définiras avec l'**employeur** le déroulé, et l'organisation de ton stage.



CÔTÉ PRATIQUE : TOUT EST OPEN OU PRESQUE !



- Tu as le choix de rester en stage (obligatoirement pendant tes vacances scolaires) **de 1 à 5 jours, c'est toi qui vois !**
- **Découvre** 2 métiers dans la même entreprise ou découvre le même métier dans 2 entreprises différentes.
- Tu veux rentrer en apprentissage, demande à tout moment à ton entreprise d'accueil **si elle peut te proposer un contrat par alternance.**
- A ta demande, la Chambre d'Agriculture prend contact avec le chef d'entreprise **pour l'informer sur le contrat d'apprentissage ou le contrat de professionnalisation.**

